

DESCRIPTION DE FONCTION OFFICIELLE

Version n° : 03

Titre de la fonction : Mécanicienne, mécanicien de machines fixes, classe 4 B
Code de la fonction : SM250
Groupe d'emploi : Métiers et services

QUALIFICATIONS REQUISES :

Scolarité : Diplôme d'études professionnelles, secteur bâtiment et travaux publics (mécanique des machines fixes [vapeur])
Expérience : De deux (2) ans à moins de trois (3) ans d'expérience pertinente (incluant la période d'apprentissage)
Autres : Certificat de qualification d'appareils frigorifiques classe 4B
Certificat de qualification sur l'opération des moteurs à vapeur 4^e classe
Permis de conduire classe 5
Classement salarial : 6

DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA FONCTION :

Cette personne assure l'opération des refroidisseurs d'eau pour la climatisation, des chaudières à eau chaude pour le chauffage et des chaudières à vapeur pour l'humidification et répond aux appels de service afin de constater la nature des défauts de divers systèmes et équipements. Elle voit au bon fonctionnement des systèmes de filtration de l'air et aux systèmes spécialisés de traitement des eaux.

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA FONCTION :

Cette personne exerce une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

1. Assure l'opération, l'entretien et la vérification des systèmes d'eau refroidie tels que des tours de refroidissement et des refroidisseurs lors de défauts, manipule les soupapes du réseau pour assurer la continuité des services;
2. Effectue des lectures de pression, de température et autres à partir d'instruments tels que thermomètre, psychromètre, thermocouple et jaugeur d'arrivée d'air ainsi que des tests de qualité d'eau. Enregistre l'information recueillie sur le système informatisé et apporte les corrections appropriées;
3. Vérifie, sur une base régulière, l'opération des génératrices d'urgence et des bouilloires; prend connaissance et identifie les problèmes de fonctionnement des équipements sous sa responsabilité, assure le suivi pour la réparation dans son champ d'expertise ou réfère la problématique au corps de métier concerné;
4. Participe à l'opération de la console auxiliaire mécanique de la centrale de surveillance et de commande à distance des systèmes de ventilation, de chauffage et de la climatisation ainsi que de divers systèmes électriques et mécaniques situés dans les édifices;
5. Analyse, aux fins de traitement des eaux et à l'aide d'appareils de contrôle, l'eau circulant dans les systèmes de réfrigération et de chauffage, la régénère et prévient la corrosion et la formation de dépôts au moyen de divers produits chimiques tels que, l'acide chlorhydrique et un déminéralisateur d'eau et de procédés tels que, l'osmose inversée;
6. Voit au bon fonctionnement des composantes des systèmes de ventilation; prend connaissance et identifie les problèmes de fonctionnement des équipements et assure le suivi pour la réparation dans son champ d'expertise ou réfère la problématique au corps de métier concerné;
7. Répond aux appels de services associés à des problèmes de température, d'odeur, de fuites d'eau-de bruits et de divers systèmes tels que, l'air comprimé, eau distillée ou d'équipements tels que, gicleur et hotte d'évacuation; prend des relevés de la température ambiante, vérifie les composantes des systèmes en vue de localiser les défauts et les fuites et voit à ce que soient effectuées, ou effectue au besoin, les réparations qui s'imposent dans son champ d'expertise;
8. Vérifie, nettoie et remplace les médias de filtration de l'air ambiant; vérifie et coordonne les travaux associés au nettoyage des hottes d'évacuation des cuisines et des systèmes de ventilation;
9. Vérifie le fonctionnement des équipements d'efficacité énergétique rattachés aux différents systèmes de ventilation tels que chauffage et réfrigération;
10. Avise la personne désignée de ses besoins en termes d'outils et d'équipements;
11. Voit à ce que le travail effectué par les entrepreneurs, les entrepreneuses soit conforme aux normes établies;
12. Propose à la personne désignée des modifications à l'entretien des différents systèmes ou appareils susceptibles d'en améliorer l'efficacité;
13. Remplit des rapports tels : qu'appel de service, réquisition interne générale et fiche d'entretien;
14. Lit et interprète des plans et des devis; trace des schémas, des croquis et des plans;
15. Accompagne au besoin lors des diverses visites (d'inspection, d'installation, de réparation) visant à assurer la sécurité et l'efficacité des équipements dont elle a la responsabilité, des entrepreneurs, des entrepreneuses ou des représentantes, des représentants externes;
16. Manipule ou transporte, règle, ajuste et utilise la machinerie, les outils et les matériaux appropriés tels que perceuse électrique, vérificateur de voltage, balayeuse, torche à gaz, pompe, voltmètre et autres outils manuels. Voit à leur entretien et à la propreté du lieu de travail;
17. Communique et collabore avec divers intervenants internes et externes;
18. Accomplit temporairement les tâches d'un poste connexe ou inférieur, lorsque requis;
19. La liste des tâches et responsabilités énumérées précédemment est sommaire et indicative. Il ne s'agit pas d'une liste complète et détaillée des tâches et responsabilités susceptibles d'être effectuées par une salariée, un salarié occupant ce poste. Cependant, les tâches et responsabilités non énumérées ne doivent pas avoir d'effet sur l'évaluation.